



SOCIAL

Le chef de l'Etat attendu sur l'aide au reclassement des chômeurs

Patronat et syndicats, qui ont commencé à rencontrer en bilatéral le ministre du Travail Xavier Darcos vendredi, se retrouvent demain à l'Élysée pour un nouveau sommet social. Initialement destinée à faire un bilan d'étape sur le plan de relance et les mesures d'urgence prises en février, la réunion va aussi porter sur les « dépenses d'avenir » que financera le grand emprunt annoncé le 22 juin par Nicolas Sarkozy. Le patronat accueille plutôt positivement le cadrage effectué par le Premier ministre dimanche, même au prix d'un endettement supplémentaire, « mais il faudra que l'emprunt serve réellement à faire de la "production France" », souligne Jean-François Roubaud, président de la CGPME. Au-delà des secteurs traditionnellement cités par le patronat (voiture électrique, énergies nouvelles, numérique...), il souhaite, comme d'ailleurs le Medef et l'UPA, qu'entre dans le champ des dépenses d'investissement « l'orientation des jeunes vers un métier », quand les syndicats, eux, mettent l'accent sur la formation de tous les salariés aux métiers du futur. « Plus que les nanotechnologies, c'est une "économie de proximité" qui fait défaut en France », juge Pierre Martin, président de l'UPA, évoquant les transports et les services à la personne.

Jugement sévère des syndicats

Concernant le bilan des mesures déjà prises, l'UPA juge que « ce qui a été fait a plutôt été bien fait, notamment le médiateur du crédit : toutes les entreprises qui pouvaient

être sauvées l'ont été ». Jean-François Roubaud souhaiterait maintenant une expérimentation sur l'extension aux entreprises de moins de vingt salariés de l'exonération de charges sur les nouvelles embauches (réservée aux PME de moins de 10 salariés). « C'est cher mais moins qu'un chômeur », juge-t-il. La CGPME souhaite aussi que le chômage partiel soit simplifié pour les TPE et les PME.

Les syndicats portent un jugement sévère sur les mesures sociales prises jusqu'à présent. Le bilan est qualifié par la CFDT d'« assez modeste » tandis que le président de la CFTC, Jacques Voisin, regrette qu'« on n'ait rien fait sur le SMIC ». Le leader de la CGT, Bernard Thibault, a dénoncé hier le choix d'un recours à l'emprunt « pour compenser des mesures fiscales qui ont favorisé les plus privilégiés » et qui « représentent plusieurs dizaines de milliers d'euros ». Conditionnalité des allègements de charges comme suppression du bouclier fiscal et de la

défiscalisation des heures supplémentaires devraient revenir dans la discussion, même si personne ne croit à un changement de politique de l'exécutif. En revanche, le chef de l'Etat est attendu sur l'aide au reclassement. Le 22 juin, il a affirmé que « tout licencié économique doit pouvoir garder son salaire et recevoir une formation pendant un an ». Hier, dans une interview aux « Echos », le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a précisé qu'il ne s'agissait pas de généraliser le Contrat de transition professionnelle mais de l'étendre,

rassurant le patronat, et a annoncé des discussions avec les partenaires sociaux sur la Convention de reclassement personnalisé.

Transition en sifflet

Nicolas Sarkozy devrait aussi être interpellé sur la durée d'indemnisation des chômeurs. L'Etat gère en effet le régime de solidarité (ASS) qui prend le relais une fois les droits à l'assurance-chômage épuisés. Deux sujets pourraient émerger : le champ de ce régime, fortement restreint en 2003, et la brutale chute de revenus en cas de basculement en ASS, plafonnée à 450 euros environ. L'idée d'organiser une transition en sifflet vers l'ASS via une réduction progressive de l'indemnisation pour laquelle l'Unedic pourrait contribuer a été évoquée à la fin de la dernière séance de négociation sur les mesures d'urgence pour l'emploi, le 24 juin.

L. DE C. ET V. L. B.

Emprunt : Guaino veut du social

Le conseiller spécial du chef de l'Etat, Henri Guaino, a estimé hier sur France Inter que l'emprunt annoncé par Nicolas Sarkozy le 22 juin « ne peut pas servir pour payer les allocations chômage ou augmenter les salaires » mais qu'« en revanche, (il) peut être utilisé, il faut en discuter avec les partenaires sociaux, avec les responsables du monde économique et de la société civile, à agir sur les causes de l'exclusion, sur les causes du chômage ». « Si vous abandonnez les enfants à la sortie du système scolaire sans rien, vous préparez les dépenses de demain et d'après-demain », a-t-il poursuivi, ajoutant que « l'emprunt peut servir à faire des internats d'excellence, des écoles de la deuxième chance, qu'il peut servir à la formation » mais aussi à la réindustrialisation.